

SUPREMEX ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE T3 2019 ET DÉCLARE UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL RÉGULIER

Montréal (Québec), le 14 novembre 2019 – Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») (TSX : SXP), chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor, annonce aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2019 et déclare un dividende régulier trimestriel.

Faits saillants du rendement financier du troisième trimestre de 2019 et événements récents

- Produits des activités atteignant 45,2 millions de dollars, équivalant au troisième trimestre de 2018.
- Produits des activités provenant du marché canadien des enveloppes en baisse de 4,5 %, pour s'établir à 20,3 millions de dollars, comparativement à 21,2 million de dollars au troisième trimestre de 2018.
- Produits des activités tirés du marché américain des enveloppes en hausse de 6,1 %, pour s'établir à 11,6 millions de dollars, comparativement à 11,0 million de dollars au troisième trimestre de 2018.
- Hausse de 2,4 % des produits des activités tirés des produits d'emballage et des produits spécialisés, qui représentent désormais 29,3 % des produits des activités, comparativement à 28,7 % au troisième trimestre de 2018.
- Résultat net atteignant 1,2 million de dollars (ou 0,04 \$ par action), équivalant au troisième trimestre de 2018.
- Le BAIIA¹ s'est établi à 5,4 millions de dollars, une augmentation comparativement à 4,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2018. En excluant l'incidence de l'IFRS 16, le BAIIA ajusté¹ de Supremex s'est établi à 4,1 millions de dollars, en baisse comparativement à 5,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2018. La norme comptable IFRS 16 a été adoptée le 1^{er} janvier 2019, ce qui a donné lieu à une diminution des charges liées aux contrats de location-exploitation de 1,3 million de dollars pour le trimestre.
- Nouvelle presse ultramoderne pour la fabrication de boîtes pliantes installée avec succès.
- Durabox franchit une étape importante en étant totalement autosuffisant pour sa production de carton ondulé.
- Approbation d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action, équivalent à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Rachat de 26 038 actions de la Société à des fins d'annulation, pour une contrepartie totale de 68 008 dollars, en vertu du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités.

« Les produits des activités du troisième trimestre correspondaient à ceux de l'année dernière en raison de notre stratégie de diversification. Nos activités américaines ont généré une croissance interne et les augmentations de prix des enveloppes pour le recouvrement des coûts nous ont permis d'atténuer en partie les effets du déclin de longue durée du marché canadien des enveloppes, » a dit Stewart Emerson, président et chef de la direction de Supremex. « Au cours des trois dernières années, nous avons affecté d'importantes ressources à la diversification de nos activités d'emballage en réalisant plusieurs projets d'immobilisations pour accroître notre capacité de production et notre offre de produits. »

¹ Se référer au rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté ainsi qu'aux définitions du BAIIA et du BAIIA ajusté à la section Mesures non conformes aux IFRS. L'adoption de la norme IFRS 16 a eu une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état du résultat de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été inscrits à l'actif avec une obligation locative correspondante, alors que les charges locatives ont été remplacées par l'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et qu'une charge de désactualisation a été comptabilisée sur l'obligation connexe.

« Nous avons quadruplé la capacité de production de notre usine Durabox et bien que sa mise en service se soit déroulée plus lentement que prévu, nous commençons à constater les améliorations de notre chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente. » M. Emerson a poursuivi ainsi : « De plus, au deuxième trimestre, nous avons procédé au retrait de notre principale presse d'imprimerie pour la fabrication de boîtes pliantes et, par la suite, à la mise en service d'une nouvelle presse à la fine pointe de la technologie. Même s'il s'agit d'un développement positif à long terme, l'impact de ne pas avoir eu de presse opérationnelle durant près de la moitié du trimestre a créé une pression significative sur les résultats. La nouvelle presse est pleinement opérationnelle et elle fonctionne selon les rendements recommandés par le fabricant. Au cours des prochains trimestres, notre mandat consistera à tirer parti de ces investissements pour générer une croissance interne des produits tirés de nos activités du secteur des produits d'emballage tout en consolidant notre plateforme d'enveloppes pour stimuler le rendement, » a ajouté M. Emerson.

Aperçu du rendement au troisième trimestre de 2019

Les produits des activités pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 se sont établis à 45,2 millions de dollars, équivalant à la période de trois mois close le 30 septembre 2018. Les produits d'emballage et les produits spécialisés représentent maintenant 29,3 % des produits de la Société pour ce trimestre.

Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 20,3 millions de dollars, une diminution de 0,9 million de dollars, ou 4,5 %, comparativement aux produits du troisième trimestre de 2018, qui se chiffraient à 21,2 millions de dollars. Une diminution de volume de 14,0 % est principalement attribuable aux effets conjugués du déclin de longue durée du marché des enveloppes, des mouvements de clientèle et de la stratégie de la Société visant à maintenir une approche disciplinée du marché par une action directrice sur les prix et une différenciation des prix. Les prix de vente moyens ont augmenté de 11,1 % pour atténuer l'incidence de la hausse significative des coûts des intrants qui a marqué l'exercice 2018 et le premier semestre de 2019. À titre de référence, le volume de courrier commercial de la Société canadienne des postes a diminué de 5,7 % au cours du deuxième trimestre clos le 29 juin 2019².

Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 11,6 millions de dollars, une augmentation de 0,6 million de dollars, ou 6,1 %, comparativement aux produits des activités du troisième trimestre de 2018, qui atteignaient 11,0 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues était en hausse de 1,5 % et les prix de vente moyens ont augmenté de 4,5 %. Les prix de vente moyens ont bénéficié d'une incidence positive d'environ 1,0 % liée à la conversion de devises, attribuable à la faiblesse du dollar canadien durant la période, comparativement à la même période de l'exercice précédent. À titre de référence, le volume de courrier « First Class-Mail » du United States Postal Service a diminué de 2,7 % au cours du troisième trimestre clos le 30 juin 2019³.

Les produits des activités tirés des produits d'emballage ont atteint 13,3 millions de dollars, soit une augmentation de 2,4 % ou 0,3 million de dollars, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Cet écart est attribuable à la croissance des produits spécialisés qui a compensé la baisse des produits des activités provenant des ventes de produits d'emballage en carton plat.

Le BAIIA s'est établi à 5,4 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 4,1 millions de dollars pour la même période en 2018, soit une augmentation de 1,3 million de dollars. Au troisième trimestre de 2018, le BAIIA incluait une provision pour rémunération conditionnelle de 1,1 million de dollars. L'adoption de la norme comptable IFRS 16 a eu une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état du résultat de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été inscrits à l'actif avec une obligation locative correspondante, alors que les charges d'exploitation ont diminué de 1,3 million de dollars au cours du troisième trimestre de 2019. Le BAIIA ajusté s'est établi à 4,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, comparativement à 5,1 millions de dollars pour la

² Résultats de la Société canadienne des postes pour le deuxième trimestre de 2019.

³ Résultats du United States Postal Service pour le troisième trimestre de 2019.

même période en 2018. La diminution de 1,0 million de dollars du BAIIA ajusté découle de la baisse de la contribution provenant du marché des enveloppes et du sous-rendement du marché des produits d'emballage. Les marges de BAIIA ajusté au troisième trimestre de 2019 se sont établies à 9,1 % des produits d'exploitation, comparativement à 11,4 % pour la même période en 2018.

Le résultat net a atteint 1,2 million de dollars (ou 0,04 \$ par action) pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, équivalant à 1,2 million de dollars (ou 0,04 \$ par action) pour le troisième trimestre de 2018.

Aperçu du rendement pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019

Les produits des activités pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 ont augmenté de 1,6 million de dollars, ou 1,1 %, pour s'établir à 142,5 millions de dollars, comparativement à 140,9 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018. La croissance des produits des activités ordinaires provient de la vente d'enveloppes aux États-Unis.

Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 67,8 millions de dollars, une diminution de 1,2 million de dollars, ou 1,9 %, comparativement aux produits des activités de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, qui atteignaient 69,0 millions de dollars. Cette variation provient d'une baisse de 12,0 % du nombre d'unités vendues, principalement attribuable aux effets conjugués du déclin de longue durée du marché des enveloppes, des mouvements de clientèle et de la stratégie de la Société visant à maintenir une approche disciplinée du marché par une action directrice sur les prix et une différenciation des prix. Les prix de vente moyens ont augmenté de 11,5 % afin d'atténuer la hausse du coût des intrants occasionnée par l'inflation.

Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 33,6 millions de dollars, une augmentation de 2,8 millions, ou 9,1 %, comparativement aux produits des activités de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, qui atteignaient 30,8 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues a connu une baisse de 1,0 % alors que les prix de vente moyens ont augmenté de 10,2 % pour compenser la hausse du coût des intrants. Les prix de vente moyens ont bénéficié d'une incidence positive d'environ 3,2 % liée à la conversion de devises, attribuable à la faiblesse du dollar canadien durant la période, comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Les produits des activités tirés des produits d'emballage ont atteint 41,1 millions de dollars, soit une augmentation de 0,1 % comparativement aux produits de la même période en 2018. L'augmentation des ventes d'emballages en carton plat provenant de l'acquisition d'Imprimerie G2 et la croissance interne de l'offre d'autres produits d'emballage de la Société ont été atténuées par la baisse de volume liée à la perte d'un seul client de produits d'emballages pour le commerce électronique.

Le BAIIA s'est établi à 18,5 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 16,9 millions de dollars pour la même période en 2018, soit une augmentation de 9,4 %. L'adoption de la norme comptable IFRS 16 a eu une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état du résultat de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été inscrits à l'actif avec une obligation locative correspondante, alors que les charges d'exploitation ont diminué de 3,8 millions de dollars. Le BAIIA ajusté s'est établi à 14,8 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 17,9 millions de dollars pour la même période en 2018. La baisse de 3,1 millions de dollar du BAIIA ajusté est principalement attribuable aux coûts élevés et au manque d'efficacité associés à la nouvelle usine Durabox, à la baisse de volume due à la perte d'un client de produits d'emballage pour le commerce électronique, aux inefficacités opérationnelles liées à la boîte pliante et aux effets du déclin de longue durée du marché des enveloppes. Les marges de BAIIA ajusté au troisième trimestre de 2019 se sont établies à 10,4 % des produits d'exploitation, soit une baisse comparativement à 12,7 % pour la même période en 2018.

Le résultat net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 a atteint 4,8 millions de dollars (ou 0,17 \$ par action), comparativement à 7,6 millions de dollars (ou 0,27 \$ par action) pour la même période en 2018.

Des flux de trésorerie nets de 12,6 millions de dollars ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 9,0 millions de dollars pour la même période en 2018. Cet écart s'explique principalement par l'incidence de la norme comptable IFRS 16, selon laquelle le remboursement des obligations locatives est maintenant présenté dans les activités de financement.

Déclaration d'un dividende

Le 13 novembre 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 16 janvier 2020 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2019. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Mesures de rendement non conformes aux IFRS

Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

| | Périodes de trois mois closes le 30 septembre | | Périodes de neuf mois closes le 30 septembre | |
|--|--|-------|---|--------|
| | 2019 | 2018 | 2019 | 2018 |
| Résultat net | 1 176 | 1 153 | 4 799 | 7 633 |
| Impôts sur le résultat | 607 | 842 | 2 163 | 3 468 |
| Frais de financement, net | 844 | 477 | 2 619 | 1 284 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 046 | 1 035 | 3 737 | 3 009 |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation | 1 182 | — | 3 525 | — |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 546 | 557 | 1 636 | 1 500 |
| BAIIA⁽¹⁾ | 5 401 | 4 064 | 18 479 | 16 894 |
| (Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation | — | (203) | 174 | (777) |
| Frais de démarrage de la nouvelle installation de Durabox | — | 153 | — | 153 |
| Dépense pour rémunération éventuelle reliée à l'acquisition d'entreprise | — | 1 111 | — | 1 623 |
| Dépense de loyers prise en compte dans l'évaluation de l'obligation locative (ajustée pour IFRS 16) | (1 290) | — | (3 847) | — |
| BAIIA ajusté⁽¹⁾ | 4 111 | 5 125 | 14 806 | 17 893 |
| Marge du BAIIA ajusté (%) | 9,1% | 11,4% | 10,4% | 12,7% |

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS »

Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté

Les références au « BAIIA » désignent le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles. Les références au « BAIIA ajusté » correspondent au BAIIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités et exclure l'impact de l'IFRS 16, où la dépense de loyer est remplacée par une charge d'intérêt sur les obligations locatives et d'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation alors que les paiements de loyer sur les obligations locatives sont maintenant exclus du BAIIA. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation du goodwill, les dépenses de restructuration, les dépenses pour rémunération éventuelle liée à certains regroupements d'entreprises, les frais de démarrage d'une nouvelle installation et les pertes (gains) sur disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation. Supremex est d'avis que le BAIIA ou le BAIIA ajusté est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté permet aux lecteurs d'évaluer les résultats de la Société sans l'effet d'éléments non-récurrents, ce qui lui permet d'évaluer les activités courantes et de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société par rapport à l'année précédente puisque les figures comparatives de 2018 n'ont pas été retraitées selon la méthode rétrospective modifiée autorisée par IFRS 16.

Le BAIIA ou le BAIIA ajusté n'est pas une mesure des résultats conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA ou le BAIIA ajusté peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA ou le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur du rendement de la Société.

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique pour discuter des résultats du troisième trimestre clos le 30 septembre 2019 de la Société aura lieu le 14 novembre 2019, à 10 heures (heure de l'Est). La conférence téléphonique sera diffusée en direct sur le site Web de la Société, dans la section Investisseurs, sous Web Diffusion.

Veuillez prendre noter que la téléconférence sera tenue en anglais. Pour participer à la conférence (professionnels de l'investissement seulement) ou l'écouter en direct :

- De la grande région de Montréal, composer le 514 807-9895 ;
- D'ailleurs en Amérique du Nord, composer le numéro sans frais 1 888 231-8191 ;
- La conférence sera également disponible en différé à la section Investisseurs du site Web de la Société.

Informations prospectives

Le présent communiqué contient des informations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables, notamment des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté et le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, les attentes et les estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué. Les hypothèses, les attentes et les estimations sont abordées tout au long de notre rapport de gestion de l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendements futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : les cycles économiques, les fonds disponibles, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, la fluctuation des taux d'intérêt et les risques éventuels de litige. Ces risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion de l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, notamment à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Le rapport de gestion et les états financiers sont accessibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de Supremex.

À propos de Supremex

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte 12 installations réparties dans sept provinces au Canada et trois installations aux États-Unis, et emploie environ 800 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits de papier et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions. Pour plus d'information, visitez www.supremex.com.

Personne-ressource :

Président et chef de la direction

Stewart Emerson

investors@supremex.com

514 595-0555, poste 2316